

**DEMANDE DE STAGE EXTERNE 2<sup>e</sup> CYCLE - ETE 2024  
HORS DIOSEL**

Pour effectuer un stage dans un service autre que ceux proposés aux choix Diosel, vous devez candidater à un stage « hors Diosel ».

Le stage doit obligatoirement se dérouler dans un centre hospitalier ou une clinique privée hospitalière situés en France métropolitaine.

Au moment du dépôt de vœu sur **ApofluxDU**, vous devrez déposer un dossier de candidature, téléchargeable en fin de saisie.

Ce dossier contient :

- l'avis de la structure d'accueil (chef de service et chef d'établissement)
- un projet pédagogique à remplir impérativement en cas de demande de stage en clinique privée

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **05 janvier 2024**.

Les candidatures seront examinées en commission par les coordonnateurs du DFASM.

Une réponse vous sera adressée **fin janvier 2024**.

En cas d'avis favorable :

Vous devrez établir une convention de stage. La procédure détaillée vous sera communiquée au moment des résultats.

En cas de refus :

Vous aurez la possibilité de candidater pour un autre stage. Vous serez contacté au moment des résultats.

**REMARQUES :**

Renseignez-vous bien avant de candidater sur le statut de la structure où vous souhaitez effectuer votre stage d'été. Les candidatures en centres médicaux ou pôles de santé libéraux sont exclues.

**Les postes ouverts sur Diosel ne sont pas accessibles par une autre procédure, quelle que soit l'année.**

Les listes indicatives des stages ouverts durant l'année aux DFASM1, 2, et 3 sont consultables sur le site de l'Université :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Medecine/1er-et-2nd-cycle-de-medecine/Stages-Du-DFGSM2-au-DFASM-3-Diplomes-de-formation-generale-et-approfondie>